

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Réunion du 7 avril 2016**

L'an deux mil seize, le sept du mois d'avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre d'Amilly se sont réunis à la Mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le 2 avril 2016.

Étaient présents : Bastel Fanny, Berthommé Suzette, Courboulay Vincent, Dubois Nathalie, Fèvre Céline, Géraud Marie-Elisabeth, Larelle Joëlle, Boisson Jackie, Madeira Claude, Perez Joaquim formant la majorité des membres en exercice,

Le conseil étant composé de 10 membres.

Présents : 10

Votants : 10

Désignation du secrétaire de séance : A l'unanimité Claude Madeira a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 40

Tous les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance : Madame le Maire demande aux membres du Conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière séance qui s'est déroulée le 24 mars 2016. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la dernière séance est adoptée à l'unanimité. Signature du Registre des Délibérations.

ORDRE DU JOUR**I- PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET DU COMPTE DE GESTION**

1/ Présentation du Compte Administratif par Madame Le Maire repris ci-dessous :

Investissement

Dépenses	Prévus	283.474.56
	Réalisé	94.639.51
	Reste à réaliser	5.397.84

Recettes	Prévus	283.474.56
	Réalisé	164.395.09
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	413.293.10
	Réalisé	302.160.63
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	413.293.10
	Réalisé	427.330.04
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	69.755.58
Fonctionnement	125.169.41
Résultat global	194.924.99

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes, 9 voix pour et 1 abstention **Délibération 2016/29**

2/ Présentation du Compte de Gestion :

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Madame le Percepteur et après délibération DCM 2016/29 le Compte de Gestion est approuvé par 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/30

II- AFFECTATION DES RESULTATS

Présentation de l'Affectation des résultats 2015 par Madame Le Maire

Après avoir approuvé le Compte Administration de l'exercice 2015 (DCM n°2015/29 le 7 avril 2016), considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	34.503.31
Un excédent reporté de	90.666.10
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	125.169.41
Un excédent d'investissement de	69.755.58
Un déficit des restes à réaliser de	5.397.84
Soit un excédent de financement de	64.357.74

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 1 abstention d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/15 : EXCEDENT	125.169.41
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	45.000.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	80.169.41
 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	 69.755.58

Délibération 2016/31

III- CCAS-PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET DU COMPTE DE GESTION

1/ Madame le Maire expose que le CCAS doit rester ouvert si besoin et procède à la présentation du Compte Administratif comme repris ci-dessous :

Investissement

Dépenses	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00
Résultat global	0,00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2015 du CCAS et arrête ainsi les comptes, 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/32

2/ Présentation du Compte de Gestion :

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion du CCAS présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Madame le Percepteur et après délibération DCM 2016/32 le Compte de Gestion est approuvé par 9 voix pour et 1 abstention

Délibération 2015/33

V - BUDGETS 2016

1/Présentation du Budget de la Commune par Madame Le Maire, il s'établit comme suit :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 409.267.45 €,

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 226.090.67 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget 2016. **Délibération 2015/34**

2/Présentation du Budget du CCAS par Madame Le Maire, il s'établit comme suit :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 0 €,

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 0 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget 2016. **Délibération 2015/35**

V - CONVENTIONS

1/ Prêt des gobelets :

Madame le Maire informe les membres que lors du conseil municipal du 28 janvier 2016, Vincent Courboulay dans le cadre de l'écologie et du développement durable a proposé l'acquisition d'un lot de 600 gobelets de 15 cl avec impression couleur du logo de la Mairie. Le conseil accepte le devis d'Ecocup distribution à hauteur de 276.60 € ttc en précisant que ces gobelets seront mis à disposition aux Associations dans les mêmes conditions que les gobelets de 33 cl de la Communauté de Commune Aunis Sud.

Il y a lieu d'établir une convention pour le prêt des gobelets. Le prêt sera fait à titre gratuit mais chaque gobelet manquant sera facturé 1€.

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé donne un avis favorable et autorise Madame le Maire de signer la convention. **Délibération 2016/36**

2/Prêt des tables et bancs :

Madame le Maire expose que la commune dans son conseil du 16 juillet 2015 (DCM 2015/50) a décidé à l'unanimité l'acquisition de 2 lots de 4 tables avec bancs pliants bois 8/10 personnes, soit 8 tables et 16 bancs, pour une somme ttc totale de 1.071,40 €, et que le prêt se fait à titre gracieux aux administrés et aux associations.

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé donne un avis favorable et autorise Madame le Maire à signer la convention de prêt en précisant qu'une caution de 200 € doit être versée, et que si le mobilier est abîmé ou non restitué ce dernier devra être facturé à hauteur de 110 € le lot (une table et deux bancs). **Délibération 2016/37**

3/Location salle des associations :

Madame le Maire rappelle que dans la délibération n°2014/65 du 4 septembre 2014 les tarifs de location des diverses salles mis à la disposition des administrés ont été modifiés.

Madame le Maire propose :

✓ la mise à disposition de la Salle des Associations aux non administrés moyennant la somme de 60€ par jour et le versement d'une caution à hauteur de 500 € à condition de ne pas mettre de musique ni faire la cuisine,

✓ la mise à disposition gracieux de la Salle des Associations ou la Salle de Fête pour les administrés et non administrés dans le cadre d'un enterrement avec versement d'une caution de 500 €.

Accord unanime du conseil. **Délibération 2016/38**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Emargement : _____

Fanny BASTEL

Vincent COURBOULAY

Suzette BERTHOMME

Jackie BOISSON

Nathalie DUBOIS

Céline FEVRE

Marie-Elisabeth GERAUD

Joëlle LARELLE

Claude MADEIRA

Joaquim PEREZ